

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

30 Avenue du débarquement  
17370 St Trojan les Bains  
05.46.76.57.06



# PROJET PEDAGOGIQUE

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### L'ASSOCIATION

L'Atalante est une association loi 1901 créée en 1986 par des parents bénévoles. Elle a pour vocation de créer, d'organiser et de promouvoir toutes actions éducatives en faveur des jeunes et éventuellement des actions en direction des familles.

Les actions menées au nom de l'Association devront s'attacher à respecter les principes et objectifs suivants :

- ✚ Accueillir tous les enfants sans distinction ni exclusion
- ✚ Approfondir les règles de vivre ensemble en favorisant les règles de tolérance, respect, ouverture aux autres, acceptation de la différence.
- ✚ Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement
- ✚ Encourager l'autonomie
- ✚ Valoriser les temps de vie

### L'équipe du bureau d'Association :

Mme JULLIEN Marie : Présidente de l'Association

Mme CALONNEC Sophie : Trésorière

Mme BARBREAU Cécile: Secrétaire

### LA STRUCTURE

L'Accueil Collectif de Mineurs l'Atalante accueille les enfants scolarisés sur l'île d'Oléron, du lundi au vendredi sur le temps périscolaire matin (avant l'école) sur le temps périscolaire soir (après l'école).

Le mercredi de 7h30 à 18h30

Du lundi au vendredi sur les temps extrascolaire de 7h30 à 18h30.

L'Atalante met en place des séjours, des activités accessoires, des sorties. L'association accueille aussi des intervenants pour permettre aux enfants de découvrir d'autres animations.

L'Accueil Collectif de Mineurs L'Atalante est subventionné par la communauté de commune de l'île d'Oléron, la CAF, la CMAF et la MSA.

Elle propose en partenariat avec la Communauté de Communes des activités sportives et culturelles, ainsi que des sorties ponctuelles et des veillées, pour les 11/15 ans (Action jeun's). Un local situé sur la commune du Château d'Oléron est mis à disposition des jeunes.

## **L'ENVIRONNEMENT DE L'Accueil Collectif de Mineurs**

L'Accueil Collectif de Mineurs est situé dans l'enceinte d'un foyer départemental accueillant des adultes en situation de Handicap. Les enfants de l'accueil collectif de mineurs (ACM) ont pour la plupart déjà eu un contact avec des personnes handicapés. Une rencontre enrichissante pour tout le monde qui nous amènera notamment vers la notion de respect de l'autre et de l'acceptation de la différence quelle qu'elle soit.

Le travail de l'équipe pédagogique sera alors des plus importants, elle travaillera en collaboration avec l'équipe d'éducateurs du Foyer Départementale Lannelongue afin d'être prêt à répondre aux questions des enfants et à mettre en place des projets communs.

## **LES ESPACES INTERIEURES**

Le centre est fractionné en deux bâtiments. Un bâtiment pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, l'autre pour les enfants de 6 à 11 ans.

### *Bâtiment des 3/5 ans*

Les parents accèdent à l'espace des petits par un sas d'entrée.

Les enfants trouvent des portes manteaux attitrés, grâce à une photo qu'ils collent sur un des personnages proposés, afin d'y déposer leurs affaires.

Le bureau de la Direction pour accueillir les enfants et les parents.

Le bureau des animateurs.

On peut trouver une salle de vie, qui est un espace ludique, aménagé pour favoriser les jeux en autonomie (cuisine, nurserie, jeux de constructions, espace lecture et dessins).

Une salle d'activité pour les ateliers manuels.

Un bloc sanitaire avec 5 toilettes adaptées et deux grands lavabos.

Un WC handicapé.

Une salle de douche où se trouve également une armoire à pharmacie qui est fermée à clé et qui n'est pas accessible aux enfants.

Une salle de motricité où l'on trouve deux piscine à balles, tunnel, parcours de motricité, matelas...

Une salle de sieste où chaque enfant a un lit qu'il a choisi et qui restera le sien pour un souci d'hygiène.

### *Bâtiment des 6/11 ans*

Une grande salle d'activité avec différents espaces pour faciliter les jeux en autonomies, les ateliers manuels mais également pour des jeux en salle.

Une salle plus calme aménagée avec des banquettes afin de permettre aux enfants de s'isoler pour lire ou faire un jeu de société.

Une cuisine aménagée d'un réfrigérateur, d'un four, d'un évier ainsi que d'un plan de travail. Cette salle servira éventuellement pour faire des ateliers cuisine.

Un bloc sanitaire avec 2 toilettes.

Un WC handicapé.

Une salle pour stocker le matériel pédagogique, et de récupération.

Pour les jeunes 11-15 ans (Action jeun's) : Un local est ouvert. Les jeunes utilisent les structures existantes sur les communes du Canton sud (gymnase, city stade...). Les activités pour cette tranche d'âge sont proposées pendant les vacances scolaires possibilité de samedi, lors de veillées et de séjour. Moyenne d'âge généralement accueillie : 11-14 ans.

## **LES ESPACES EXTERIEURS**

Entre les deux bâtiments se trouve une cour fermée pour tous les enfants. Le revêtement au sol est en gazon synthétique, on y trouve aussi un espace bac à sable et divers jeux ludiques.

Sur les extérieurs, nous avons un axé direct sur la plage ce qui facilite les baignades l'été ainsi que des espaces arborés idéal pour les jeux.

## **LE FONCTIONNEMENT de l'ACM**

Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tous les enfants âgés de 3 à 11 ans ont la possibilité de venir à la ½ journée avec ou sans repas où à la journée avec ou sans repas.

L'inscription pour le repas est obligatoire 48h à l'avance.

Le centre de loisirs est divisé en trois clubs :  
3-4 ans      5 ans      6-11 ans.

Les enfants de plus de 10 ans qui ne veulent pas participer aux activités d'Action jeun's (11-15 ans) sont évidemment accueillis sur le centre de loisirs.

## **La direction**

Mme PESCHEUX Aurélie : Directrice de l'accueil collectif de mineurs (BAFA-BAFD)

Mme TOMASINO Romain : Directeur Adjoint

## **L'équipe d'animation**

- ✚ Mr AUGEREAU Alex : animateur enfant 3-11 ans (BAFA)
- ✚ Mme BERNARD Virginie : Animatrice enfants 3-11 ans (CAP petite enfance, BAFD)
- ✚ Mlle CHAILLOLEAU Mélanie : animatrice enfant 3-5 ans (CAP petite enfance)
- ✚ Mlle PETIT Lou : animatrice enfants 3-11 ans
- ✚ Mlle EDIMARD : animatrice jeunes 11-15 ans (BAFA-BPJEPS en cours)
- ✚ Mme ARAOUNE Aurore : agent technique

## **LA JOURNEE TYPE**

### **7h30/9h30 : ACCUEIL DES ENFANTS ET DES PARENTS**

L'accueil se fait dans le club des 3/5 ans jusqu'à l'arrivée d'un animateur des 6/11 ans pour les accompagner dans leur espace.

Un bus météreau (le matin et le soir) a été mis en place afin de faciliter l'accès à l'ACM.

Celui-ci passe sur les communes du canton sud Oléron (st Trojan, grand village, le château et Dolus). Sur chaque commune il y a plusieurs points de ramassage ainsi qu'un choix d'horaires.

Un animateur est garant du bon fonctionnement. Il partira chercher les enfants vers 7h30 pour les ramener sur le centre vers 9h00.

Les enfants accompagnés de leurs parents arrivent à des heures échelonnées, cela permet aux animateurs d'accueillir individuellement chaque enfant. Les parents donnent leurs recommandations et des informations sur leur(s) enfant(s). Lors de ce temps d'accueil, les animateurs proposent aux enfants diverses activités, accompagnées ou en autonomie. Des jeux de (société, livres...), de lecture, des jeux dans la cours. L'enfant à aussi le choix de ne rien faire et de se reposer.

### **9h30 / 10h00 : C'EST QUOI LE PROGRAMME ?**

Les animateurs rassemblent les enfants par groupe, c'est un moment important, cela permet d'échanger, d'expliquer le déroulement de la journée aux enfants et de répondre à leurs questions.

#### *Club 3-5 ans :*

Les animateurs des 3-5 ans remettent un instrument de musique à quelques enfants pour symboliser le temps du rangement et du passage aux toilettes. Cela permet de les canaliser.

Cet instrument est utilisé tout au long des temps de la vie quotidienne. Il permet aux enfants de se situer dans la journée et d'avoir un rituel pour les plus jeunes.

Puis, les petits se retrouvent pour l'appel du matin. L'appel est un moment d'échanges ou les enfants peuvent s'exprimer librement sur n'importe quel sujet. Les différents thèmes de discussions seront menés grâce à la présence des animateurs assis avec les enfants.

A l'heure du goûter, les animateurs font un point avec les enfants afin de savoir s'ils ont appréciés ou pas leur journée.

#### *Club des 6-11 ans :*

Les enfants se rassemblent dans la salle appelée l'espace temps pour l'appel du matin. L'appel est un moment d'échanges ou les enfants peuvent s'exprimer librement sur n'importe quel sujet et pour expliquer l'organisation de la journée.

### **10h30 / 12h00 : ACTIVITES**

Les animateurs vont proposer à chacun de leur groupe des activités variées.

Pour les 3/5 ans, les activités seront plus orientées vers les jeux d'expression, ou sportifs ou sortie en extérieur.

Pour les 6/11 ans, les activités seront dirigées vers le bricolage ou la réalisation de projets communs artistiques ou culturels...

Lorsque l'activité est terminée, le groupe range l'espace utilisé et le matériel.

Pour toute activité mise en place, l'animateur doit préparer, animer, ranger et évaluer.

Après avoir terminé les activités, les enfants sont en temps libre.

Avant le repas du midi, vers 11h30, les enfants repassent aux toilettes et un retour au calme se fait par le biais de chants.

Chez les petits, les chants sont privilégiés à ce moment.

### **12H00/ 13H00 : REPAS**

Le repas est un moment favorable aux discussions en petit groupe. Les animateurs partagent la table des enfants lors du déjeuner. Ils doivent faire découvrir le goût des différents aliments, permettre à l'enfant de se servir et de participer au rangement.

Ils doivent également sensibiliser l'enfant sur la notion de partage et de non gaspillage.

Lorsque les enfants ont terminé de déjeuner, les animateurs rétablissent un retour au calme en proposant la lecture d'une histoire dans l'espace commun, des jeux calmes.... Les plus petits sont accompagnés à la sieste.

### **13H00 / 14H00 : TEMPS CALME, LA SIESTE**

C'est un moment où l'enfant peut jouer seul mais dans une ambiance calme et reposante.

Plusieurs jeux sont proposés (jeux de détente, de société, dessins...).

Les animateurs proposent une activité de temps calme (réflexion, lecture d'histoires ou jeux calmes). Ce temps est important pour le rythme des plus jeunes qui ne font pas la sieste, il doit au moins durer 30 minutes minimum.

Pour la sieste, les enfants passent aux toilettes. Ils prennent leur « doudou ».

Pour chaque enfant, un lit est attribué.

L'animateur restera dans la salle jusqu'à l'endormissement de chacun.

Une veilleuse est allumée en permanence.

Cette personne reste en vigilance tout au long de la sieste.

### **14H00 / 16H00 : ACTIVITES**

Les animateurs vont proposer des ateliers adaptés à leur tranche d'âge.

Pour les 3/5 ans les activités seront dirigées vers le bricolage ou la réalisation de projets communs artistiques ou culturels. Pour les 6/11 ans, des activités extérieures : sportives, culturelles...

Avant chaque goûter, les enfants de 3 à 5 ans partent en extérieurs faire des jeux afin de permettre aux enfants de se défouler après l'activité.

### **16H00 / 17H00 : GOUTER**

Les animateurs rétablissent un retour au calme pour que le goûter soit agréable et puisse être aussi un moment d'échange et de partage.

C'est notamment le moment où les enfants parlent de leur journée.

Les enfants participent aussi au goûter en le préparant (activité du matin), en aidant au service et au rangement.

L'association propose aux enfants des goûters biologiques en grande partie.

### **17H00 / 18H30 : ACCUEIL DES PARENTS/DEPART DES ENFANTS**

A 17h00, un animateur prépare les enfants qui prennent le car et les accompagne.

L'accueil des parents se fait de la même façon que le matin mais cette fois-ci avec un bilan des animateurs.

## **ACTION JEUN'S**

Pour les jeunes 11-15 ans (Action jeun's) : Un local est ouvert pour accueillir les jeunes. Il est situé sur la commune du Château d'Oléron (espace Ranson) près de la plage.

Le local est aménagé avec tables, chaises, canapé, babyfoot. Des jeux de sociétés, du matériel sportif, du matériel fongibles est mis à leur disposition.

Les jeunes utilisent les structures existantes sur les communes de l'île d'Oléron (gymnase, city stade...). Les activités pour cette tranche d'âge sont proposées de façon ponctuelle notamment lors des veillées ainsi que pendant les vacances scolaires. Moyenne d'âge généralement accueillie : 11-13 ans.

## **ROLE ET COMPORTEMENT DE L'ANIMATEUR**

### **PAR RAPPORT AUX ENFANTS**

L'animateur doit :

- ✓ Se porter garant de la sécurité physique et morale des enfants (assurer une présence, penser à la pharmacie...).
- ✓ Assurer et veiller à la santé et l'hygiène de l'enfant.
- ✓ Prévenir autour des questions des risques solaires, des temps de pluie ou de froid, veiller à l'équilibre alimentaire, à l'intimité et l'hygiène corporel.
- ✓ S'efforcer d'être le plus juste possible et de ne pas faire de différence. Chaque enfant doit être considéré comme un individu à part entière avec des droits et des devoirs.
- ✓ Initier, accompagner à la découverte de divers ateliers.
- ✓ Proposer son aide sans l'imposer.
- ✓ Être à l'écoute, prendre en compte le degré de satisfaction des enfants et présent dans la vie quotidienne.
- ✓ Animer, mener des grands jeux.
- ✓ Responsable de son groupe (casquette, affaires perso...)

### **PAR RAPPORT AUX PARENTS**

L'animateur doit :

- ✓ Être un référent pour les parents accueillis.
- ✓ Montrer l'exemple, dans sa tenue vestimentaire, son hygiène de vie.
- ✓ Accueillir et informer sur le déroulement de la journée.
- ✓ Être à l'écoute et rassurer en ayant une attitude ouverte et en étant disponible pour répondre à leurs questions.
- ✓ Noter les informations données par les parents.

### **PAR RAPPORT AUX AUTRES ANIMATEURS**

L'animateur doit :

- ✓ Être à l'écoute et communiquer avec toute l'équipe pour permettre le partage d'idées, de connaissances et d'initiatives.
- ✓ Trouver sa place et son rôle au sein de l'équipe pour permettre une implication constante.
- ✓ Être responsable de son comportement et de ses paroles.
- ✓ Se remettre en question sur son travail personnel ainsi que sur celui de la structure.
- ✓ Être dynamique, motivé.

### **PAR RAPPORT AUX MEMBRES DU BUREAU**

L'animateur doit :

- ✓ Répondre aux objectifs, aux valeurs du bureau (exprimé dans le projet éducatif).
- ✓ Être à l'écoute, informer sur les différents temps forts. Nous devons aussi les informer en cas de problèmes, ou de critiques positives ou négatives sur la structure.

## EVALUATION

### Avec l'équipe d'animation

Une réunion d'équipe a lieu tous les lundis matin, pour un bilan du mercredi ou des vacances passées ainsi que pour organiser le mercredi à venir. Pour chaque nouveau thème proposé une fiche action est réalisée et des objectifs sont définis. Le vendredi un temps d'échange avec l'animatrice jeunesse est mis en place. En ce qui concerne les stagiaires, un bilan hebdomadaire est effectué avec la responsable pédagogique et l'animateur diplômé responsable du groupe d'enfants et du suivi permanent des stagiaires.

## LES PARTENAIRES

